



COMMUNIQUÉ

Le CAP propose l'arbitrage pour mettre fin à la grève

Ottawa, le 22 décembre 2023 – À l'aube de la période des fêtes, le Centre d'appui et de prévention (Le CAP) souhaite faire une mise à jour sur le conflit de travail avec son personnel syndiqué.

Suite au rejet de l'entente de principe intervenue entre Le CAP et l'AEFO le 9 décembre 2023, l'AEFO a présenté les attentes de ses membres pour conclure un contrat de travail le 12 décembre 2023. Malheureusement, ces demandes incluaient des ajouts déraisonnables à l'entente de principe que nous avons conclue, remettant en question des éléments sur lesquels un accord avait déjà été atteint depuis plusieurs mois entre les parties. Contrairement à l'information véhiculée par l'AEFO dans son communiqué de presse du 19 décembre 2023, Le CAP a refusé cette offre dès le 13 décembre 2023.

Face à cette impasse, Le CAP a proposé à l'AEFO, le 20 décembre 2023, de résoudre le conflit de travail par l'entremise d'un arbitrage. Cette démarche permettrait aux deux parties de convenir des points litigieux toujours en suspens et de demander à une tierce partie de trancher. Dans l'intervalle, les employé.e.s pourraient ainsi revenir au travail dès le début janvier, ce qui accélérerait la reprise des services pour le bien de notre communauté. Cela démontrerait également la volonté profonde du CAP de résoudre cette situation de manière équitable et rapide.

Au moment de la rédaction de ce communiqué, l'AEFO nous a fait savoir qu'elle tente d'organiser une rencontre avec son comité de négociation en fin de journée vendredi après-midi. À savoir que la proposition d'arbitrage volontaire, qui pourrait rapidement mettre fin à la grève, est sur la table de l'AEFO depuis la matinée du 20 décembre. Le CAP a avisé l'AEFO que son comité de négociation était prêt à se réunir à tout moment, y compris durant le week-end avant Noël, afin de convenir d'une entente.

Rachel Guin, Directrice du CAP, déclare : « Nous sommes résolus à mettre fin à cette grève et à rétablir nos services le plus tôt possible. Étant donné l'impasse, l'arbitrage est une solution équilibrée qui nous permettra de reprendre nos activités essentielles pour la communauté francophone d'Ottawa et de l'Ontario. »

Le CAP reste déterminé à travailler avec l'AEFO pour trouver une solution qui réponde aux besoins de toutes les parties impliquées. Nous continuerons à tenir la communauté informée des développements futurs dans ce processus de négociation.

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez contacter :
Hanane Abdelmadjid, Directrice des communications et relations publiques
habdelmadjid@centrelecap.ca - 613-789-2240 poste 206

CENTRELECAP.CA